

Banque Cantonale de Fribourg

Déclaration relative à la protection
des données personnelles



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Valable dès le 01.07.2023

Table des matières

A. Protection des données personnelles	3
B. Catégories de données traitées et provenance des données	3
C. Finalités du traitement des données	4
D. Transfert des données et externalisations	5
E. Vos droits	6
F. Modification des données et données complémentaires	6
G. Prises de décision automatisée, profilage	6
H. Sécurité des données	7
I. Conservation des données	7
J. Contact	7

A. Protection des données personnelles

La protection de vos données personnelles est primordiale pour la Banque Cantonale de Fribourg (ci-après la « BCF » ou la « Banque »), laquelle respecte strictement la loi fédérale sur la protection des données (LPD).

La présente Déclaration vise à vous informer du traitement de vos données personnelles par la Banque et de vos droits en la matière. Vous trouverez d'autres informations relatives à la protection des données dans les conditions générales de la Banque, dans les conditions d'utilisation spécifiques aux différents services, ainsi que, s'agissant de l'utilisation de son site internet, dans les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité y relatives.

Par « données personnelles » (ci-après « Données »), on entend toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable.

La nature et les modes de traitement de vos Données dépendent largement du type de la relation d'affaires/contractuelle qui vous lie à la Banque et, si vous êtes client, des services demandés ou convenus. Le traitement désigne toute opération relative à des Données, quels que soient les moyens et procédés utilisés, notamment la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'exploitation, la modification, la communication, l'archivage, la suppression ou la destruction.

B. Catégories de données traitées et provenance des données

La BCF traite vos Données en votre qualité notamment de client (y compris client potentiel/prospect dans l'optique d'une éventuelle conclusion de contrats pour un produit/une prestation) et/ou de partenaires d'affaires.

Si nécessaire, dans le cadre des produits et services fournis, la Banque recueille également des informations sur tout autre tiers concerné par la relation bancaire (notamment les ayants droit économiques), vos détenteurs de cartes supplémentaires, vos partenaires commerciaux, les membres de votre famille ou personnes à charge et vos représentants/mandataires/garants/agents. De plus, si vous êtes une institution, une personne morale ou un investisseur, la Banque collecte aussi des informations relatives à vos administrateurs, organes, détenteurs de contrôle, directeurs, représentants autorisés, trustee/settlor/bénéficiaire/protector d'un trust, employés et/ou actionnaires.

Si vous fournissez à la Banque des Données concernant une autre personne (directement ou par le biais d'un intermédiaire), vous vous engagez à transmettre à la personne concernée la présente Déclaration avant de fournir toute information à leur égard à la Banque. De même, vous déclarez et garantisiez que vous vous êtes conformé à toute exigence résultant des lois applicables en matière de protection des données pour permettre le traitement par la Banque, ainsi que, le cas échéant, que vous avez obtenu le consentement préalable de la personne concernée pour le traitement de ses Données.

Selon le cas de figure, la Banque peut traiter notamment les Données suivantes :

- Données de base
ex: nom, prénom, adresse, date de naissance, nationalité, lieu et pays de naissance, sexe, numéro de passeport/carte d'identité, copie du passeport/carte d'identité, numéro d'assurance, photographie, numéro de téléphone, adresse électronique, numéro de contrat, numéro de compte, spécimen de signature, informations relatives à la situation familiale et/ou professionnelle, mesure de curatelle.
- Données règlementaires
ex: domicile fiscal et autres informations et documents importants en matière de fiscalité, numéro d'identification fiscale, informations recueillies lors d'enquêtes relevant de l'obligation de diligence dans le cadre de la législation concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Données financières
ex: situation financière et économique, coordonnées bancaires, extrait du registre de l'office des poursuites pour dettes et faillites, historique financier et de crédit.
- Données relatives aux transactions et/ou investissements
ex: profil de risque, profil d'investissement, détail des transactions actuelles et passées, préférences en matière

d'investissements, nombre et valeur des actions détenues, données de transactions par carte bancaire.

- **Données techniques**

ex: identifiants internes et externes, numéros de transactions, adresses IP, enregistrements d'accès ou de modifications.

- **Données marketing**

ex: besoins, souhaits, préférences.

Les Données sont soit communiquées à la Banque par vous-même (ou par le titulaire de la relation bancaire, respectivement ses représentants), soit obtenues par la Banque auprès d'autres sources externes, y compris de sources accessibles au public, telles que (i) publications/bases de données mises à disposition par des autorités officielles (ex: les listes de sanctions de l'ONU ou de l'Union européenne; registre des poursuites; registre du commerce); internet; réseaux sociaux; bases de données privées; (ii) une entité à laquelle la Banque fournit des services; (iii) des informations disponibles via des services d'abonnement (ex: Bloomberg); (iv) tout autre tiers (ex: centrale d'information de crédit (« ZEK »), centre de renseignements sur le crédit à la consommation (« IKO »), autorités de prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, banques correspondantes, agences de recrutement, apporteurs d'affaires, tiers gérant, autorités pénales/civiles, autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, autorités d'exécution forcée, service de contrôle des habitants).

Pour des raisons de sécurité des transactions, la Banque peut enregistrer les conversations téléphoniques sur certaines lignes, sans autre avis préalable. Ces enregistrements sont par la suite régulièrement effacés par la Banque. Des enregistrements vidéo sont réalisés pour des raisons de sécurité ou pour élucider d'éventuels délits, en particulier à proximité des distributeurs automatiques de billets de la BCF ou dans les locaux de cette dernière.

C. Finalités du traitement des données

La Banque procède au traitement des Données, selon le cas de figure et les prestations fournies/demandées, pour, notamment, les finalités suivantes (les « Finalités »).

La Banque précise en tout état que certains de ces traitements peuvent également être fondés sur d'autres motifs justificatifs. Si la Banque est amenée à procéder à un autre traitement à des fins différentes que celles énoncées ci-dessus, la Banque s'engage à vous informer et, si nécessaire, solliciter votre consentement.

i. La conformité aux obligations contractuelles de la Banque

La Banque peut traiter des Données afin de respecter ses obligations contractuelles, telles que, par exemple :

- La gestion de la relation bancaire (y compris (i) la gestion des comptes ou des produits ou des services souscrits ;

(ii) la gestion des communications y relatives ; (iii) la fourniture de services, dont le paiement d'honoraires et/ou la facturation ; (iv) la gestion des appels d'offre et/ou de la due diligence) et exécution de toute opération s'y rapportant ;

- La gestion de la relation précontractuelle, ainsi que, par la suite l'ouverture et la tenue d'un compte et/ou le début d'une relation d'affaires avec la Banque, y compris toutes les formalités liées à votre identification en tant que client et cas échéant à l'identification de tout tiers concerné ;
- Le respect des clauses des contrats applicables ;
- L'envoi d'informations de type administratif, telles que, par exemple, une mise à jour des conditions générales de la Banque ; et
- La gestion, l'administration et la distribution de placements collectifs, y compris les services accessoires liés à de telles activités.

ii. La conformité aux obligations légales et/ou réglementaires de la Banque

La Banque peut traiter des Données afin de respecter ses obligations légales et/ou réglementaires, telles que, par exemple :

- Le contrôle de la conformité aux obligations légales (i) en matière de réglementation des marchés financiers, y compris concernant la protection des investisseurs ; (ii) relatives aux sanctions et embargos ; (iii) relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, au financement du terrorisme, à la criminalité financière et aux abus de marché ;
- La fourniture aux clients et, le cas échéant, aux tiers concernés, de documentation et d'informations sur les produits et services de la Banque ;
- Toute forme de coopération avec les autorités compétentes, telles que les autorités de surveillance prudentielle, les autorités impliquées dans l'échange automatique de renseignements en matière fiscale, et les autorités en charge de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- La fourniture à la ZEK et/ou à l'IKO de tout rapport ou annonce prévus par la loi ;
- Toute mesure mise en place en matière de gestion des risques (notamment les risques de marché, les risques de crédit, les risques opérationnels, les risques de liquidités, les risques juridiques et les risques réputationnels) et l'évaluation des risques auxquels la Banque est soumise ;
- La détermination de votre statut fiscal en tant que client ou, le cas échéant, celui de tout tiers concerné ;
- Toute mesure prise en matière de mise en œuvre de sanctions internationales en accord avec les procédures établies par la Banque, ce qui implique notamment le

traitement de Données à des fins de vérification (screening); et

- L'enregistrement de conversations téléphoniques et de communications électroniques avec vous-même en tant que client et/ou avec tout tiers concerné aux fins de notamment prévenir et détecter des fraudes potentielles, ainsi que mener cas échéant des investigations en lien avec les fraudes.

iii. La poursuite des intérêts légitimes de la Banque

La Banque peut traiter des Données en relation avec les intérêts légitimes qu'elle poursuit, tels que :

- Tout traitement nécessaire pour permettre à la Banque de prouver une transaction ;
- Le recouvrement ou la cession de créances ;
- Tout traitement nécessaire pour permettre à la Banque d'établir, d'exercer ou de se défendre contre une prétention actuelle, potentielle ou future, ou pour permettre à la Banque de faire face à une investigation d'une autorité publique, en Suisse ou à l'étranger ;
- Tout traitement nécessaire pour permettre à la Banque d'obtenir les renseignements nécessaires vous concernant (notamment en vue de vérifier votre solvabilité) auprès de tiers tels que des autorités d'exécution forcée, auprès de la ZEK et, le cas échéant, auprès de l'IKO ;
- Tout traitement en vue du développement de la relation d'affaires avec ses clients ;
- Tout traitement en vue de l'amélioration de l'organisation commerciale interne et des activités opérationnelles de la Banque, notamment en matière de gestion des risques ;
- La gestion de l'environnement informatique de la Banque et vos configurations en tant que client ou celles des tiers concernés ;
- Tout traitement en vue de garantir la sécurité des systèmes informatiques, ainsi que des locaux, de la Banque ;
- L'utilisation des Données afin de développer des offres commerciales et des opérations marketing, sous réserve que vous ne vous soyez pas opposé à l'utilisation de vos Données à cette fin ;
- La réalisation de statistiques ou de tests ; et
- L'enregistrement de conversations téléphoniques et de communications électroniques avec vous-même en tant que client ou avec tous tiers concernés aux fins de protéger les intérêts de la Banque, d'analyser et d'améliorer la qualité des services et produits fournis, de former les collaborateurs de la Banque et de gérer les risques de la Banque.

D. Transfert des données et externalisations

1. Transferts de données

i. Transfert à des tiers mandatés par la Banque

La BCF peut externaliser certaines prestations de services, notamment dans le domaine de l'informatique ou de l'administration, afin de réaliser les Finalités. Ces tiers peuvent eux-mêmes recourir à des sous-traitants, à condition que la Banque ait donné son accord.

De même, ces tiers sont contractuellement tenus de protéger la confidentialité et la sécurité des Données. En outre, la Banque mettra en place les mesures raisonnablement nécessaires afin de sécuriser les transferts de Données à des tiers.

Au surplus, la BCF se réserve le droit de communiquer ou rendre accessibles les Données à ses auditeurs et/ou conseils juridiques et/ou des prestataires informatiques dans le cadre par exemple de maintenance/de support/de service.

ii. Transfert à d'autres tiers

La Banque se réserve le droit, à condition que ce soit légalement ou autrement autorisé ou requis, de communiquer ou rendre accessibles les Données à des autorités judiciaires ou administratives (p. ex. autorités de surveillance financières) ou à des acteurs des marchés financiers (p. ex. dépositaires tiers ou centraux, courtiers, bourses et registres).

Au surplus, la BCF ne transmet vos Données à d'autres tiers qu'en vertu d'une obligation légale ou réglementaire (ex : autorités de poursuite pénale, FINMA, autorité fiscale dans le cadre de l'échange automatique de renseignements) ou après avoir obtenu votre consentement.

2. Transferts à l'étranger

La Banque peut être amenée à divulguer, communiquer, transférer et/ou stocker des Données à l'étranger :

- lorsque la communication est nécessaire pour protéger un intérêt public prépondérant ;
- dans le cadre de la conclusion ou l'exécution de contrats liés directement ou indirectement à la relation d'affaires (à savoir un contrat conclu avec vous et/ou avec tout tiers concerné, mais dans votre intérêt et/ou celui du tiers concerné) ;
- dans le cadre de l'externalisation d'activités et/ou de services inhérents à l'activité bancaire de la Banque ;
- lorsque la communication est nécessaire pour permettre à la Banque d'établir, d'exercer ou de se défendre contre une prétention actuelle ou future, ou pour permettre à la Banque de faire face à une investigation d'une autorité publique, en Suisse ou à l'étranger ; ou
- dans des cas exceptionnels dûment prévus par les lois applicables (p. ex. communication de certaines transactions en bourse).

Si un tel transfert de Données est effectué vers un Etat qui n'offre pas un niveau adéquat de protection des données dans une perspective suisse, la Banque veillera, si requis par la législation applicable, à (i) obtenir votre consentement et/ou celui de tout tiers concerné, ou (ii) à mettre en place des garanties appropriées.

La liste des Etats dans lesquels les Données peuvent être transférées est disponible sur le site internet de la Banque.

3. Les instructions de paiement et/ou ordres de transactions

Vous êtes par ailleurs rendus attentif au fait que, si vous donnez des instructions de paiement ou des ordres de transactions sur titres, suisses ou transfrontaliers, vos coordonnées personnelles et/ou votre numéro de compte (numéro IBAN) ainsi que le nom et le numéro de compte du bénéficiaire seront communiqués aux parties impliquées, notamment aux exploitants de système de trafic de paiements ou à la société SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) ainsi qu'aux correspondants bancaires. Vous autorisez la BCF à divulguer ces Données, en votre nom propre ainsi qu'au nom des tiers concernés, et apportez son soutien à la Banque dans le respect de ces exigences.

Les Données transmises à l'étranger, ou en Suisse par SWIFT ne sont plus protégées par le droit suisse.

E. Vos droits

Vous avez le droit, sous réserve des restrictions légales :

- à l'accès à vos Données et l'obtention des informations au sujet des modalités de traitement de vos Données par la Banque ;
- à la limitation du traitement de vos Données ;
- à la rectification de vos Données lorsque ces dernières sont inexactes ou incomplètes ;
- de vous opposer au traitement de vos Données ;
- de révoquer votre consentement à tout moment. La révocation du consentement ne s'applique que pour l'avenir et n'affecte pas la licéité du traitement effectué par le passé ;
- à l'effacement des Données lorsque ces dernières ne sont plus nécessaires au regard des Finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées ou lorsque vous et/ou le tiers concerné avez retiré votre consentement (pour les cas dans lesquels le traitement des Données considéré est fondé sur votre consentement et/ou celui de tiers concerné), sous réserve des durées de conservation applicables ;

- de demander, dans la mesure où la loi le permet, la restitution des Données fournies à la Banque ou leur transfert à un tiers (droit à la portabilité) ; et
- à la restriction du traitement de vos Données (ex : en vous opposant au traitement de vos Données personnelles à des fins de marketing).

Même si vous vous opposez au traitement de Données, la BCF est autorisée à poursuivre ce traitement s'il est légalement obligatoire, nécessaire à l'exécution du contrat auquel vous êtes partie, nécessaire à l'exécution d'une mission effectuée dans l'intérêt public ou nécessaire aux fins d'intérêts légitimes de la BCF, y compris la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice.

La Banque ne fera toutefois pas usage de vos Données et/ou de celles de tiers concernés à des fins de marketing direct si vous demandez à la Banque de s'en abstenir.

Vous êtes informé et comprenez que, à défaut de disposer de certaines Données vous concernant (ou si vous exercez votre droit de vous opposer à un traitement de Données ou retirez votre consentement), la Banque peut ne pas être en mesure de vous faire bénéficier du service ou du produit pour lequel le traitement de ces Données est requis, voire même, le cas échéant, être obligée de mettre un terme à la relation d'affaires.

F. Modification des données et données complémentaires

Vous devez informer la BCF dans les meilleurs délais de toute modification des Données recueillies. Vous vous engagez également à fournir à la BCF, sur simple demande, tout renseignement complémentaire considéré comme utile pour le maintien de la relation bancaire et/ou pour satisfaire à des dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

G. Prises de décision automatisée, profilage

La BCF ne recourt en principe pas à la prise de décision individuelle automatisée. Si la Banque devait être amenée recourir à des décisions individuelles automatisées dans le cadre de ses relations commerciales avec sa clientèle, elle le ferait en conformité avec les exigences légales applicables.

Certaines Données sont cependant traitées de manière automatisée afin d'évaluer des aspects personnels (profilage), par exemple en vertu d'exigences légales et réglementaires (lutte contre le blanchiment ou contre le financement du terrorisme), à des fins de gestion des risques, à des fins de marketing et de communication (en particulier pour proposer des produits ou services spécifiques aux clients selon leurs besoins), ou encore pour l'évaluation et la surveillance de la solvabilité du client (scoring).

H. Sécurité des données

La BCF attache une grande importance à la sécurité des Données. Outre le respect des dispositions légales, elle met en œuvre un grand nombre de mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger votre sphère privée.

Vous pouvez obtenir plus de détails sur les mesures de sécurité en contactant la Banque aux coordonnées mentionnées à la lettre J ci-après.

I. Conservation des données

La BCF conserve les Données aussi longtemps que cela est nécessaire pour remplir ses obligations légales et contractuelles. Aussi, en règle générale, les documents sont conservés dix ans après la cessation de la relation d'affaires ou après la fin de la transaction.

J. Contact

Pour faire valoir vos droits et pour toute question en lien avec la protection des données, vous pouvez écrire à l'adresse suivante, en apposant votre signature sur votre requête, en joignant une copie de votre passeport/carte d'identité et en mentionnant les coordonnées auxquelles la Banque pourra vous contacter :

Banque Cantonale de Fribourg

Conseiller à la protection des Données
Boulevard de Pérolles 1
1701 Fribourg
dpo@bcf.ch

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse donnée par la Banque, vous pouvez contacter l'autorité suisse en matière de protection des données, à savoir le Préposé fédéral à la protection des données et la transparence (<https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home.html>).

La BCF se réserve le droit de modifier la présente déclaration en tout temps.

Siège central Fribourg

1701 Fribourg
Bd de Pérolles 1

Fribourg ville

Bourg
Hôpital cantonal
Rue de Romont
Schoenberg

Succursales

1616 Attalens
1754 Avry-Centre
1630 Bulle
1637 Charmey
1618 Châtel-St-Denis
3210 Chiètres
1741 Cottens
1784 Courtepin
1611 Le Crêt
1564 Domdidier
1731 Ependes
1470 Estavayer-le-Lac
1726 Farvagny
3175 Flamatt
3186 Guin
3280 Morat
1716 Planfayon
1746 Prez-vers-Noréaz
1680 Romont
1712 Tavel
1687 Vuisternens-devant-Romont

Succursale en ligne

bcf.ch

Garantie de l'État